



Luxembourg, le **05 AVR. 2023**

Monsieur et Madame Joseph et Ginette  
Bormann-Goedert  
10, Rue St. Roch  
**L-8614 REIMBERG**

**N/Réf.: 101289**

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à votre requête du 26 novembre 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de quatre arbres sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de PREIZERDAUL: section C de REIMBERG (Rue St. Roch), sous le numéro 342/2045.

Non seulement les arbres jouent un rôle important dans la biodiversité urbaine, mais ils sont également un facteur crucial dans la stratégie de résilience des villes et localités face au changement climatique. Ils ont une capacité de stockage de CO<sub>2</sub> et de filtration d'air importante. L'évapotranspiration qu'ils produisent sert à améliorer substantiellement le microclimat et par conséquent à baisser les températures en temps de canicule.

Au-delà des aspects scientifiques, la présence d'arbres contribue également au bien-être des habitants et à la valorisation des biens.

Une ville possédant un patrimoine arboré bien planifié et bien géré devient plus résiliente, plus durable et plus équitable en termes d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de réduction des risques de catastrophe et de conservation des écosystèmes et des ressources en eau. Tout au long de leur vie, les arbres peuvent ainsi procurer un ensemble d'avantages d'une valeur dépassant largement l'investissement effectué pour leur plantation et leur entretien.

Tout comme en matière de mode de vie écoresponsable où toute action, aussi petite qu'elle soit, tout arbre a son importance dans la protection du milieu naturel et la préservation de la qualité de vie des citoyens. Les conséquences de la disparition des arbres sont irréversibles et durables dans le temps.

En vue de ce qui précède, je vous invite de bien vouloir reconsidérer votre demande d'autorisation d'abattre 4 arbres sur la parcelle 342/2045. Le préposé de la nature et des forêts territorialement compétent se tient à votre disposition pour vous conseiller dans cette réflexion.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable



Marianne Mousel  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de PREIZERDAUL